

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL ET PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Cette formation vous propose des moyens concrets pour faire face aux obligations juridiques, développer une vigilance opérationnelle et agir de façon adaptée.

Les entreprises n'ont pas qu'une empreinte écologique, elles ont aussi une empreinte humaine positive ou négative. Les actions les plus efficaces et durables en matière de santé et sécurité psychologique au travail sont celles qui agissent sur l'ensemble de l'écosystème : au niveau de l'entreprise, de l'organisation, du management et des individus.

Le bien-être au travail met l'accent sur la perception individuelle de la façon dont l'individu se sent au travail.

Le bien-être au travail est défini comme l'ensemble des facteurs relatifs à l'organisation du travail et aux conditions dans lesquelles le travail est exécuté. Il ne se limite donc pas à la sécurité au travail et à la prévention des accidents. Il s'étend également à la protection de la santé du travailleur et aux aspects psychosociaux du travail (gestion du stress, prévention du burnout...).

Désireuses de respecter les nouvelles législations sur le sujet, les entreprises ont dès lors besoin d'adapter les conditions de travail en vue de respecter la santé, la motivation et l'épanouissement des travailleurs.

Le bien-être au travail peut dès lors être vu comme la résultante de ce que les entreprises mettent en place pour améliorer la qualité de vie au travail (QVT) et réduire les risques psychosociaux (RPS).

(Mise à jour : 26/10/2021)

Conformité réglementaire de l'accès aux personnes en mobilité réduite. Si vous êtes en situation de handicap, nous nous tenons à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation et vous proposer un aménagement lors de votre accompagnement. Contacter : cbc.resol@gmail.com

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Toute personne actrice de la prévention, CSE, DRH, service sécurité, encadrement.

Prérequis

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux de la QVT pour votre entreprise
- Elaborer une démarche projet d'amélioration de la QVT
- Comprendre le rôle des acteurs pour mieux les impliquer dans la démarche
- Comprendre le rôle des acteurs pour mieux les impliquer dans la démarche

Contenu de la formation

- Comprendre les enjeux et les exigences d'une démarche QVT
 - Connaître l'évolution historique de la notion de QVT.
 - Distinguer amélioration de la QVT et prévention des risques psychosociaux.
 - Appliquer les principes de la prévention et les obligations juridiques appliquées à la QVT.
 - Repérer les facteurs sur lesquels agir pour améliorer la QVT.
- Etablir un diagnostic QVT dans son entreprise
 - Définir des indicateurs afin de mesurer l'impact des actions mises en place.
 - Réaliser un état des lieux des actions déjà mises en place dans son entreprise.
 - Mettre en place un processus pour recueillir les attentes exprimées par les collaborateurs.
 - Identifier les éléments à améliorer dans votre entreprise et les mettre en corrélation.
- Intégrer des actions d'amélioration de QVT au sein d'une démarche globale
 - Intégrer certaines notions d'ergonomie afin de les appliquer au projet d'amélioration de la QVT.
 - Mettre en place des interventions participatives : outils de mobilisation et d'engagement.
 - Appliquer certains principes d'aménagement des espaces de travail.
 - Cerner le rôle des acteurs de la QVT (manager, Instances Représentatives du Personnel...) et les impliquer.
- Déployer une démarche projet QVT
 - Utiliser les principes d'une démarche projet pour pérenniser la démarche.
 - Instaurer un comité de pilotage du projet QVT.
 - Eviter les pièges dans la mise en place et la gestion des groupes de travail.
 - Aborder les points appropriés dans l'accord de méthode.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'intervenant : Thierry FROSSARD

Formateur-consultant en ingénierie pédagogique et accompagnement individuel.

Intervient à Resol Formation 10 ans sur les actions QVT, tutorat et management social, ainsi que dans le cadre de bilans de compétences et de validation des acquis de l'expérience.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).

EIRL RESOL FORMATION

4 Rue de l'église

21250 Auvillars sur Saône

Email: cbc.resol@gmail.com

Tel: 0652778731

RESOL



Centre de Bilans de Compétences

- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.